



FICHE D'INFORMATION

TRAITEMENT ABRASIF DU VISAGE PAR LASER CO2 ULTRA PULSÉ OU SCANNÉ

Ces recommandations ont été rédigées par les dermatologues du groupe "Laser", section de la Société Française de Dermatologie

Madame, mademoiselle, monsieur

Le traitement de "surfaçage" au laser consiste en une abrasion de la peau d'une zone du visage ou du visage entier à l'aide d'un Laser CO2 ultra-pulsé ou scanné, dans l'intention de diminuer :

- les signes du vieillissement solaire (taches, élastose, rides superficielles)
- les cicatrices d'acné

Le traitement est réalisé en une seule séance :

- sous anesthésie locale ou loco-régionale par un anesthésique injectable, entraînant une sensation de brûlure pendant quelques secondes.
- ou le plus souvent sous anesthésie générale.

Pour le traitement des paupières les yeux seront protégés par une coque.

Une fois l'anesthésie effectuée, le médecin va pratiquer une abrasion progressive de l'épiderme par **photo-vaporisation puis une photo-coagulation** du derme superficiel qui se rétracte et provoque un effet "tenseur" cutané plus ou moins important selon la laxité de la peau.

La douleur

Peut être présente en fin d'intervention et durant les premiers jours. Il s'agit d'une sensation diffuse de chaleur ou de brûlure au niveau de la zone traitée. Une prescription d'antalgiques vous sera faite par votre médecin.

Les suites immédiates

Immédiatement après le traitement le derme est mis à nu et on observe une rougeur, un gonflement et un suintement. Ceci va nécessiter une cicatrisation dirigée pendant huit jours.

Des pansements seront réalisés jusqu'à cicatrisation complète, obtenue en 10 à 15 jours, selon la zone traitée. Des croûtes peuvent se former et ne sont pas souhaitables. Les soins post-opératoires, dont votre médecin vous expliquera les modalités, sont destinés à éviter leur formation car elles seraient susceptibles de favoriser des cicatrices.

En cas de fièvre ou de douleur empêchant le sommeil il sera nécessaire d'avertir votre dermatologue.

Une rougeur plus ou moins importante persiste en moyenne pendant un à trois mois après cicatrisation. Un maquillage adapté est préconisé pour la masquer à partir du 10^{ème} jour.

Un inconfort de la peau à type de sécheresse, de tiraillement, d'irritabilité, une relative intolérance aux produits de beauté habituels sont fréquents pendant les deux à trois mois suivants.

Une protection solaire est indispensable pendant six mois.

Des complications

Telles que : infection virale (herpès) ou microbienne, poussée d'acné ou de rosacée, pigmentation (surtout sur les peaux foncées), grains de milium (petits kystes blancs), hypopigmentation (décoloration de la peau), cicatrices hypertrophiques sont possibles mais rares. L'ectropion (éversion) de la paupière inférieure est exceptionnel. Un traitement anti-viral sera prescrit avant et dans les jours qui suivent le traitement Laser.

Les produits utilisés pour la désinfection de la peau peuvent rarement donner une allergie. Il est donc important de signaler toutes les allergies que vous avez eues au cours de votre vie.

Des réactions gênantes peuvent se produire avec la prise de certains médicaments (isotrétinoïne), tout traitement médicamenteux en cours ou débuté pendant le traitement Laser doit être signalé.

Absence de cotation de cet acte médical à la Nomenclature de la Sécurité Sociale

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.

Le médecin qui vous a remis cette fiche est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Fiche mise à jour le 23 Janvier 2003. Cette fiche est disponible sur le site internet de la Société Française de Dermatologie sfdermato.org